

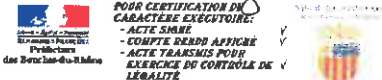


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-239**

Séance publique du

8 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant :
Date de signature : 11 juin 2015
Date de réception : 11 juin 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIMPLE ✓ - COMPTE RENDU OFFICIEL ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXECUTION DU CONTRÔLE DE LEVALITE ✓</p>

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME - BUDGET PRIMITIF 2015

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.
Secrétaire : S.Dijon

Monsieur Christian ROLANDO donne lecture du rapport ci-joint.



09.04

D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUIN 2015

Nomenclature : 7.1
Decisions budgetaires

RAPPORTEUR : Monsieur Christian ROLANDO

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME - BUDGET PRIMITIF 2015- Décision du
Conseil

Mes chers Collègues,

Comme chaque année nous sommes appelés à voter le budget de l'Office Municipal de Tourisme (OMT), établissement public industriel et commercial (EPIC), chargé de promouvoir le tourisme.

Le Comité de Direction, organe d'administration de l'Office Municipal de Tourisme a, au cours de sa séance du 23 octobre 2014, adopté son budget prévisionnel 2015. Ce même Comité a délibéré à nouveau sur ce budget 2015, le 2 avril 2015, afin de tenir compte du montant définitif du financement alloué par la Ville d'Aix en Provence et des résultats de clôture constatés à l'issue de l'exercice 2014.

Ainsi, le Budget Primitif 2015 s'équilibre en fonctionnement à 7 522 846,70 € et 502 327,75 € en investissement.

Vous venez de voter le compte administratif 2014 et le compte de gestion 2014, présentant en résultat de clôture, un excédent de 476 210,49 € en fonctionnement et 178 264,78 € en investissement.

Ces résultats sont affectés en totalité dans ce budget 2015 dans leurs sections respectives.

Le budget soumis à votre approbation vous est proposé sous diverses formes. Une présentation synthétique, présentant une section fonctionnement et une section investissement globalisées, document de référence. Figurent en annexe les présentations plus détaillées par service pour faciliter l'approche de notre budget.

Les tableaux annexés présentent une répartition par secteurs; l'ensemble du budget est présenté Hors Taxes pour être en conformité avec la législation fiscale.

Si on raisonne en termes de grandes masses, les dépenses se ventilent ainsi, les valeurs étant arrondies :

- Administration générale 1 850 000 €
- Relations publiques, éditions, communication, promotions 1 084 750 €
- Accueil Information 352 000 €
- Service guides conférenciers 180 000 €
- Boutique, comptoir du pays d'Aix 170 000 €
- Centrale de Réservation 493 408 €
- Bureau des congrès 207 611 €
- Centre de Congrès et salles polyvalentes 1 137 295 €
- Salle polyvalentes 325 610 €
- Sites de Cézanne 563 707 €
- Pays d'Aix 401 965 €
- Festival de la BD / évènementiel 376 500 €

- Boutique du musée Granet 380 000 €

Ce budget traduit en termes financiers la multiplicité des missions qui sont confiées à l'OMT et reflète, par le chiffre d'affaires, le caractère d'entreprise au service de la ville, des professionnels du tourisme et de nos concitoyens.

L'année 2015 est la première année de mise en œuvre de la convention d'objectifs triennale signée entre la Ville d'Aix en Provence et l'OMT pour les années 2015-2017.

Cette convention, adoptée par le Conseil Municipal en février 2015, a rappelé les enjeux de politique publique du tourisme pour la Ville d'Aix en Provence et a défini différents objectifs à l'OMT.

Je vous les rappelle, pour mémoire :

4 objectifs transversaux :

- Le renforcement du développement touristique
- La promotion de la destination
- Le renforcement de la dynamique partenariale entre la Ville et l'EPIC
- Le renforcement des ressources commerciales de l'OMT

2 objectifs thématiques :

- Conforter la destination en matière de tourisme urbain, de tourisme d'affaires et de base de découverte
- Développer une offre sports/bien être et culture-patrimoine/gastronomie

Différentes actions vont être déployées dans ce cadre défini. Citons notamment la vente de produits en ligne, le développement d'offres sous forme de pass tourisme 24 heures...

L'OMT a également renforcé ses équipes en termes de promotion et de valorisation du territoire. La communication sur les actions est structurée par la mise en place de plans média.

L'OMT postule en 2015 au classement en catégorie 1. Ce nouveau cadre s'affranchit de l'ancien système hiérarchisé en 4 catégories d'étoiles. Il répond avec souplesse au besoin d'adaptation de l'Office de Tourisme aux différentes missions exercées et à la professionnalisation de son personnel. L'Office de catégorie 1 dispose d'une équipe renforcée et déploie une promotion d'envergure nationale et internationale.

A cet effet, les supports et web valorisent l'offre du territoire en combinant tourisme urbain et tourisme de nature afin de capter la clientèle sur une durée de séjour allongée.

Grâce à la mise en place d'un observatoire de l'activité sur l'ensemble du territoire, l'OMT dispose d'une base d'analyse des clientèles, utile à la diversification de l'offre touristique proposée.

Il convient néanmoins de noter que compte tenu de la situation économique, il reste nécessaire d'être présent sur les marchés sensibles, de développer de nouveaux créneaux et de renforcer la visibilité sur les nouveaux réseaux de communication.

De même, un effort de proximité sera porté sur la promotion du centre de congrès afin que les décideurs économiques locaux deviennent des prescripteurs de notre destination.

En 2012 et 2013 le Centre de Congrès a connu une requalification dont les retombées se mesureront à partir de 2015, la commercialisation de congrès s'effectuant 18 à 24 mois avant leur tenue. Le budget 2015 prévoit ainsi la finalisation des aménagements techniques du Centre de Congrès requalifié avec un effort porté pour une offre de techniques avancées et sur des éclairages peu consommateurs d'énergie.

L'animation du label « Tourisme et Handicap » sera poursuivie. L'évènement pérenne, « Rencontres du 9^{ème} Art », essaime dans différents lieux de la Ville et grâce à des expositions en cours d'année, tant sur le territoire, qu'en France et voire à l'étranger.

Les deux nouvelles salles de la Duranne et des Milles connaîtront une activité notable en 2015, eu égard aux plannings de réservation. Ce sont désormais 5 salles qui sont administrées par l'OMT, en sus des sites cézanniens et du centre de Congrès. Une comptabilité analytique permettra de piloter cette activité de gestion pour le compte de la Ville.

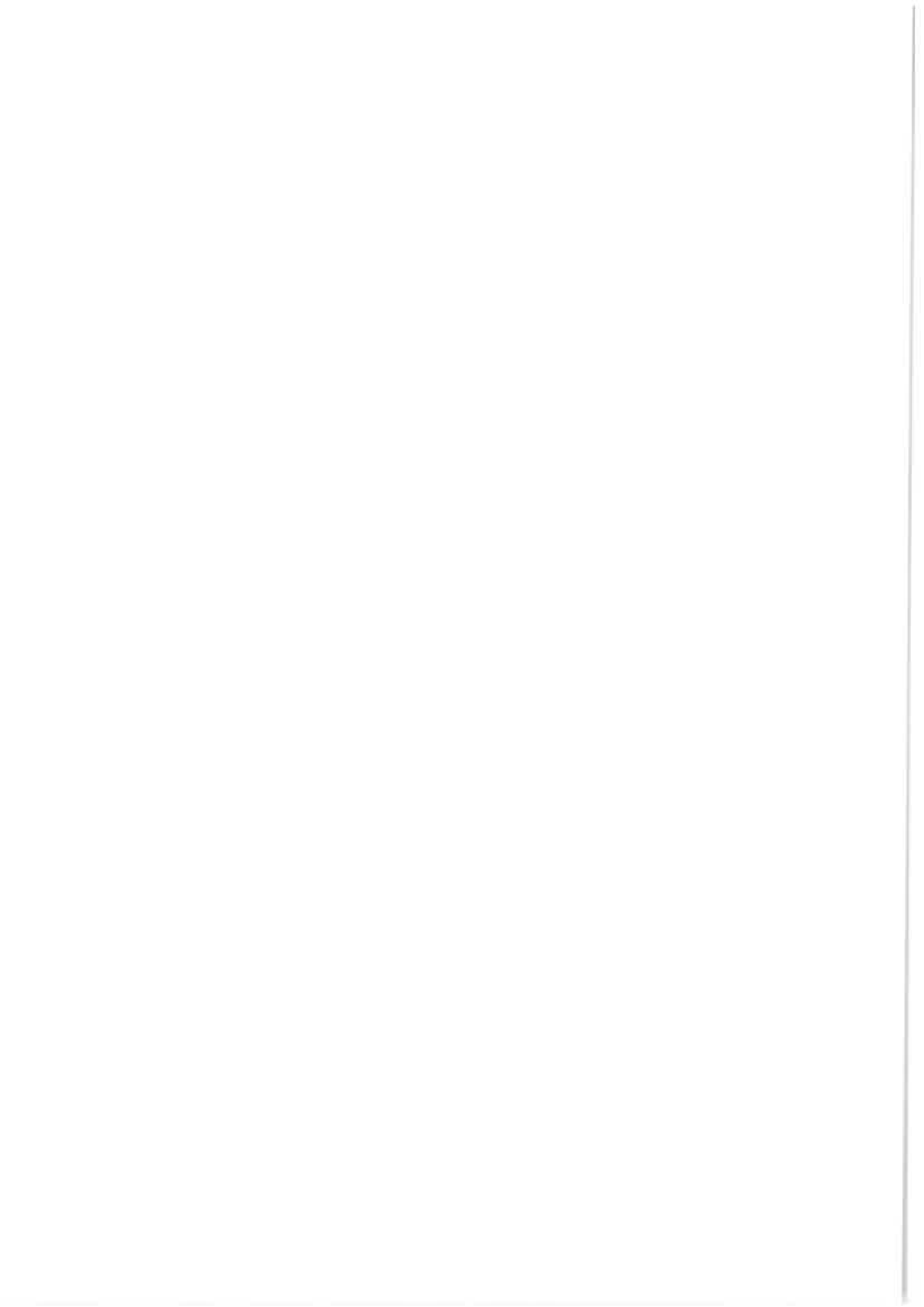
L'Office de Tourisme d'Aix en Provence est un lieu ouvert aux nouvelles technologies, dédié à la rencontre et à l'information sous toutes ses formes. Un lieu qui s'inscrit dans une démarche environnementale, avec des solutions économes en énergie et une stratégie pour limiter la diffusion de papier.

Bien plus qu'un lieu d'accueil exclusivement tourné vers les loisirs, l'Office de Tourisme d'Aix en Provence est un outil pertinent au service de tous les acteurs du développement économique.

L'engagement de la Ville auprès de l'OMT sert à définir des priorités, planifier et coordonner les actions, suivre les résultats et légitimer l'allocation de moyens immobiliers (siège social) et de moyens financiers (reversement de la taxe de séjour collectée et subvention globale d'exploitation).

En conséquence, je vous propose, mes chers Collègues, en vertu du code du Tourisme, article L.133-8 modifié par l'article 1 de l'Ordonnance N ° 2015-333 du 26 mars 2015, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le Budget Primitif 2015 de l'Office Municipal de Tourisme, tel qu'annexé à la présente délibération, qui stipule le montant de la subvention municipale à verser, soit la somme de 1 947 000 euros pour l'exercice 2015.



Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 9
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 45
Pour	: 45
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT, Jean-Jacques POLITANO.

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 11/06/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

BORDEREAU D'ENVOI
 (AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d' Aix en Provence
 à
 M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

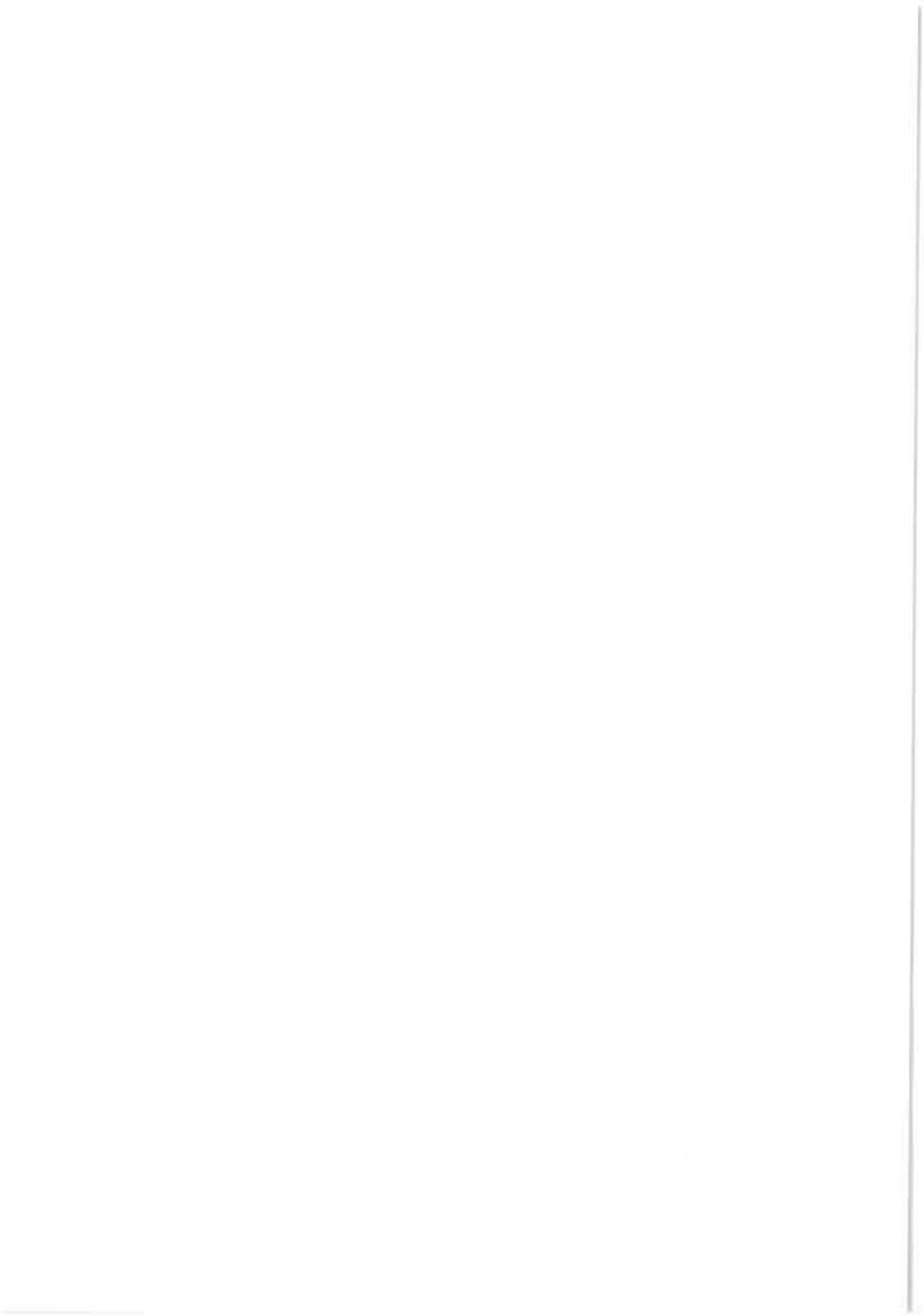
CONSEIL MUNICIPAL DU 08 Juin 2015

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

11 JUIN 2015

COURRIER ARRIVE

01.01 DL.2015-180	COMPTABILITE COMMUNALE - COMPTE DE GESTION DE MONSIEUR LE TRESORIER PRINCIPAL D'AIX-MUNICIPALE POUR L'EXERCICE 2014 + 1 ANNEXE
01.02 DT.2015-181	COMPTABILITE COMMUNALE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2014 + 3 ANNEXES
01.03 DL.2015-182	COMPTABILITE COMMUNALE - AFFECTATIONS DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2014
01.05 DL.2015-184	INFORMATION DU CONSEIL - ASSOCIATION MARSEILLE PROVENCE 2013 - RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
01.06 DL.2015-185	COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - COMPTES DE GESTION DE M. LE TRESORIER PRINCIPAL D'AIX MUNICIPALE ET CAMPAGNE POUR L'EXERCICE 2014 + 2 ANNEXES
01.07 DL.2015-186	COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE MADAME LE MAIRE POUR L'EXERCICE 2014 + 1 ANNEXE
01.08 DT.2015-187	COMPTABILITE COMMUNALE - SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS POUR L'EXERCICE 2014
04.02 DL.2015-214	AVIS DE LA COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE SUR LE PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX
06.01 DL.2015-224	AVIS DE LA COMMUNE D'AIX-EN-PROVENCE SUR LE PROJET DE PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS DE LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX

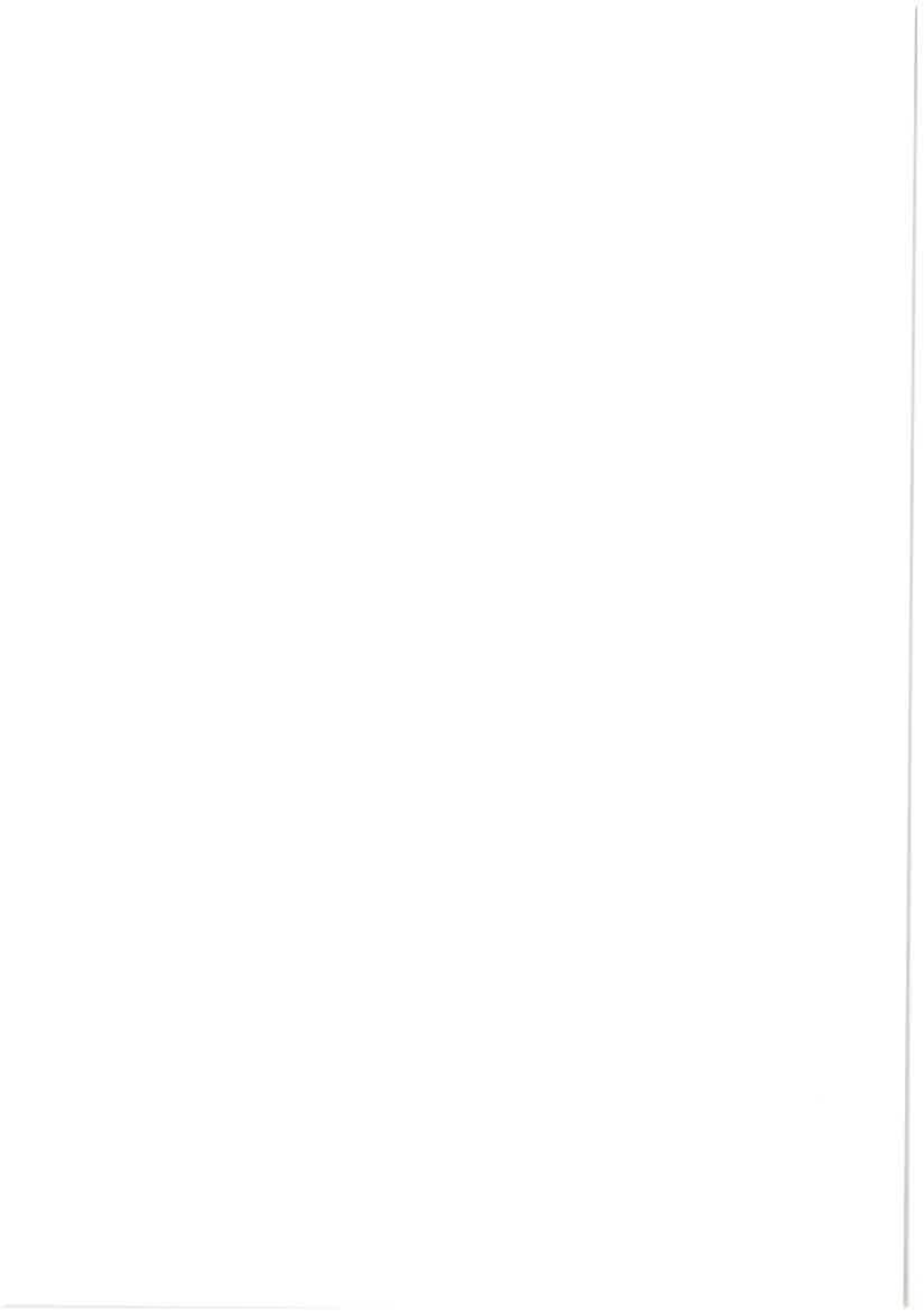


09.02 DL.2015-237	OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - COMPTE DE GESTION 2014
09.03 DL.2015-238	OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - COMPTE ADMINISTRATIF 2014
09.04 DL.2015-239	OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME - BUDGET PRIMITIF 2015
11.01 DL.2015-249	CONTRAT DE VILLE COMMUNAUTAIRE. CONVENTION D'APPLICATION TERRITORIALE DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE
12.01 DL.2015-251	PETITE ENFANCE - RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES STRUCTURES MULTI-ACCUEILS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE. APPROBATION DU CHOIX DU DÉLÉGATAIRE, ADOPTION DU PROJET DE CONTRAT ET AUTORISATION DE SIGNATURE.

**SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE**

11 JUIN 2015

COURRIER ARRIVE



Le budget de l'Office Municipal de Tourisme pour l'exercice 2015 s'équilibre en recettes et dépenses à :


- 7 522 846,70 € en fonctionnement
- 502 327,75 € en investissement.
- Il prend en compte les excédents 2014, soit :
- 476 210,49 € en fonctionnement et
- 178 264,78 € en investissement.

Le Comité de Direction approuve le budget 2015.

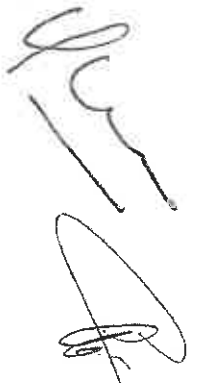
Délibérée par le Président et les Membres présents du Comité de Direction

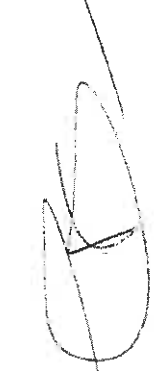
Ont signé :


Le Président et les membres présents du Comité de Direction.


R. G. Paulis







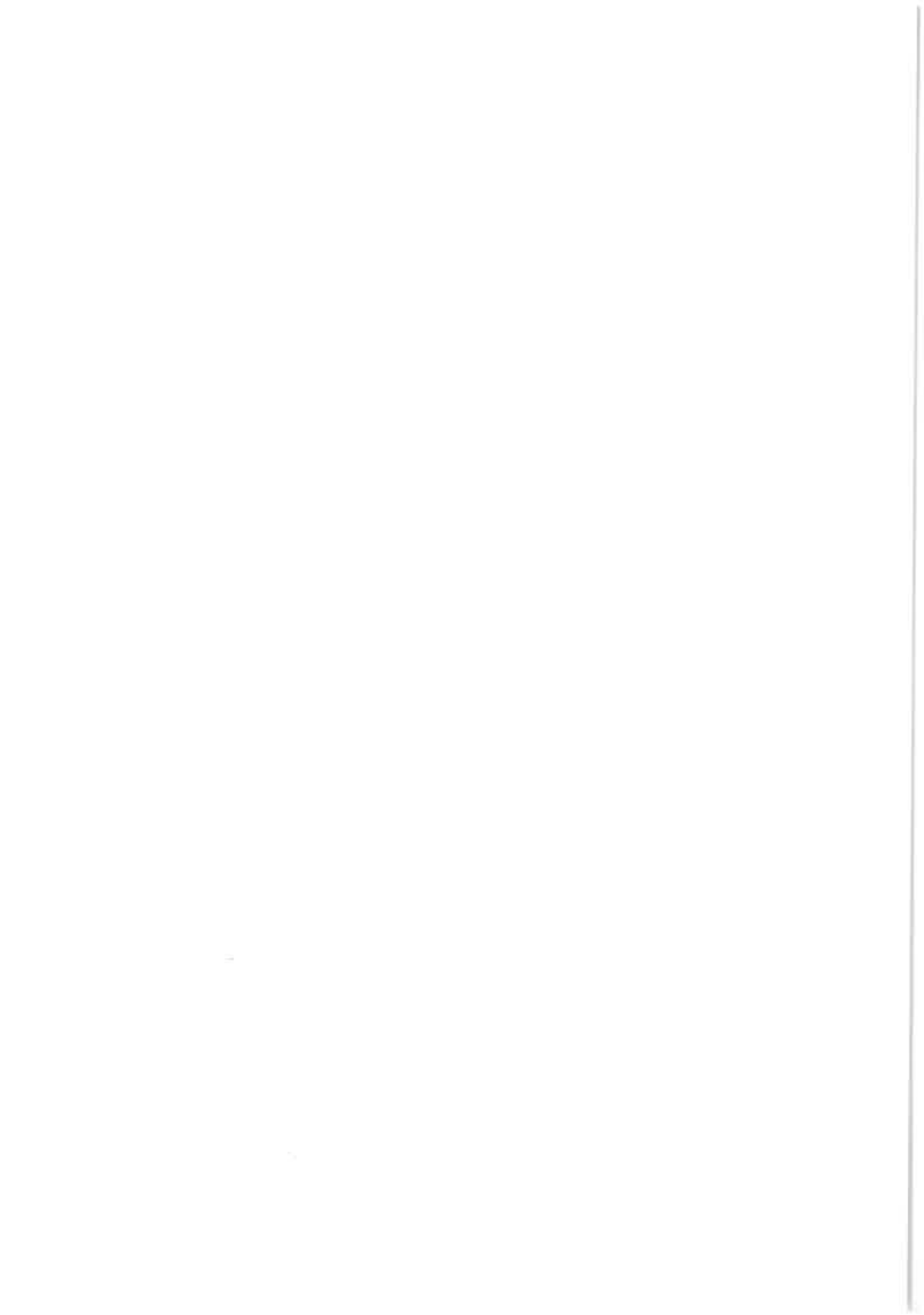


Christine





Mme Stéphanie Darnaud



REPUBLIQUE FRANCAISE

41788912800027

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
OFFICE DE TOURISME**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE AIX

**SERVICE PUBLIC LOCAL
OFFICE DE TOURISME**

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : OFFICE DE TOURISME D AIX EN PROVENCE

ANNEE 2015

I - INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
777

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement "

III - Les provisions sont budgétaires

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2014.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 522 846,70	7 046 636,21
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 476 210,49
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	7 522 846,70	7 522 846,70

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	502 327,75	324 062,97
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 178 264,78
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	502 327,75	502 327,75
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	8 025 174,45	8 025 174,45

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation, avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	3 037 548,00	0,00	2 937 175,95		2 937 175,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 732 300,00	0,00	4 259 357,78		4 259 357,78
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	1 000,00		1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 769 948,00	0,00	7 197 533,73		7 197 533,73
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	106 050,00	0,00	1 250,00		1 250,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 875 998,00	0,00	7 198 783,73		7 198 783,73
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	300 000,00		324 062,97		324 062,97
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		300 000,00		324 062,97		324 062,97
TOTAL		8 175 998,00	0,00	7 522 846,70		7 522 846,70

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

=

7 522 846,70

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	12 000,00	0,00	11 000,00		11 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de service	2 502 407,00	0,00	2 536 800,00		2 536 800,00
74	Subventions d'exploitation	3 501 811,00	0,00	3 225 500,00		3 225 500,00
75	Autres produits de gestion courante	1 150 000,00	0,00	975 471,25		975 471,25
Total des recettes de gestion des services		7 186 218,00	0,00	6 748 771,25		6 748 771,25
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	369 055,04	0,00	217 864,96		217 864,96
Total des recettes réelles d'exploitation		7 535 273,04	0,00	6 966 636,21		6 966 636,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	80 000,00		80 000,00		80 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		80 000,00		80 000,00		80 000,00
TOTAL		7 615 273,04	0,00	7 046 636,21		7 046 636,21

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

476 210,49

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

=

7 522 846,70

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	244 062,97
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49

(6) DE 023 = RI 021 - DI 040 = RE 042 - RI 040 = DE 042 - DI 041 = RI 041, DE 043 = RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M42 et M44

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	370 065,54	0,00	204 462,79		204 462,79
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		370 065,54	0,00	204 462,79		204 462,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	362 135,04	0,00	217 864,96		217 864,96
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		362 135,04	0,00	217 864,96		217 864,96
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		732 200,58	0,00	422 327,75		422 327,75
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	80 000,00		80 000,00		80 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		80 000,00		80 000,00		80 000,00
TOTAL		812 200,58	0,00	502 327,75		502 327,75

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 502 327,75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	300 000,00		324 062,97		324 062,97
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		300 000,00		324 062,97		324 062,97
TOTAL		300 000,00	0,00	324 062,97		324 062,97

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 178 264,78

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 502 327,75

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	244 062,97
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DE 023 = RI 021, DI 040 = RE 042, RI 040 = DE 042, DI 041 = RI 041, DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 937 175,95		2 937 175,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 259 357,78		4 259 357,78
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 250,00	0,00	1 250,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	324 062,97	324 062,97
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	7 198 783,73	324 062,97	7 522 846,70

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 522 846,70

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	217 864,96	0,00	217 864,96
13	Subventions d'investissement	0,00	80 000,00	80 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	204 462,79	0,00	204 462,79
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	422 327,75	80 000,00	502 327,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

502 327,75

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 000,00		11 000,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	2 536 800,00		2 536 800,00
74	Subventions d'exploitation	3 225 500,00		3 225 500,00
75	Autres produits de gestion courante	975 471,25	0,00	975 471,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	217 864,96	80 000,00	297 864,96
	Recettes d'exploitation - Total	6 966 636,21	80 000,00	7 046 636,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

476 210,49

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 522 846,70

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		324 062,97	324 062,97
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	324 062,97	324 062,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

178 264,78

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

502 327,75

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(7) Ce chapitre existe uniquement en M 41 en M 43 et en M 44

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	3 037 548,00	2 937 175,95	
6041	congres et divers salles	300 000,00	337 700,00	
6045	excursions	200 000,00	190 000,00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux	80 700,00	66 500,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	2 500,00	2 000,00	
60610	Alimentation	25 250,00	35 250,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	24 380,00	30 880,00	
6064	Fournitures administratives	27 350,00	30 150,00	
60660	carburant	6 700,00	5 700,00	
60661	edf gdf	232 400,00	170 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	405 000,00	345 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier	37 500,00	36 600,00	
6125	Crédit-bail immobilier	6 000,00	6 000,00	
6135	Locations mobilières	12 900,00	9 900,00	
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	144 100,00	160 100,00	
61558	Autres biens mobiliers	82 632,00	80 000,00	
6156	Maintenance	3 300,00	4 500,00	
6161	Multirisques	29 450,00	27 150,00	
6168	Autres	3 300,00	3 300,00	
6226	Honoraires	682 412,00	685 090,00	
6228	Divers	17 500,00	20 000,00	
6231	Annonces et insertions	71 492,00	81 332,00	
6233	Foires et expositions	65 810,00	65 200,00	
6236	Catalogues et imprimés	32 030,00	35 000,00	
6237	Publications	178 976,00	160 000,00	
6238	Divers	15 500,00	12 500,00	
6248	Divers	24 300,00	10 600,00	
6251	Voyages et déplacements	65 086,00	75 232,00	
6257	Réceptions	95 020,00	105 231,95	
6261	Frais d'affranchissement	26 706,00	23 240,00	
6262	Frais de télécommunications	83 300,00	73 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	6 050,00	6 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	33 000,00	26 350,00	
63513	Autres impôts locaux	16 902,00	17 670,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 732 300,00	4 259 357,78	
6311	Taxe sur les salaires	145 300,00	121 100,00	
6331	Versement de transport	42 000,00	38 200,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 350,00	14 100,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	2 986 700,00	2 723 100,00	
6414	Indemnités et avantages divers	19 280,00	15 640,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	902 130,00	804 550,00	
6452	Cotisations aux mutuelles	87 690,00	83 400,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	295 500,00	248 060,30	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	125 950,00	107 476,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	16 100,00	13 031,48	
648	Autres charges de personnel	96 300,00	90 700,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	1 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		7 769 948,00	7 197 533,73	
66	Charges financières (b)(8)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	106 050,00	1 250,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 050,00	1 250,00	
678	Autres charges exceptionnelles	100 000,00	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		7 875 998,00	7 198 783,73	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	300 000,00	324 062,97	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles:	300 000,00	324 062,97	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		300 000,00	324 062,97	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		300 000,00	324 062,97	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 175 998,00	7 522 846,70	

RESTES A REALISER 2014 (13)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		7 522 846,70

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	12 000,00	11 000,00	
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	12 000,00	11 000,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^e de services, mar	2 502 407,00	2 536 800,00	
7060	congrès et divers salles	607 000,00	670 000,00	
7062	manifestation	5 000,00	0,00	
7063	visites guidées	150 000,00	130 000,00	
7064	cafétéria	76 600,00	80 500,00	
7071	vente marchandises	685 930,00	665 300,00	
7072	excursions	300 000,00	280 000,00	
7074	entrées musées	250 000,00	250 000,00	
7082	Commissions et courtages	10 000,00	11 000,00	
7083	Locations diverses	362 877,00	410 000,00	
7084	Mise à disposition de personnel facturée	55 000,00	40 000,00	
7085	Ports et frais accessoires facturés		0,00	
74	Subventions d'exploitation	3 501 811,00	3 225 500,00	
74	Subventions d'exploitation	3 501 811,00	3 225 500,00	
75	Autres produits de gestion courante	1 150 000,00	975 471,25	
758	Produits divers de gestion courante	1 150 000,00	975 471,25	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		7 166 218,00	6 748 771,25	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	369 055,04	217 864,96	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	420,00	0,00	
778	Autres produits exceptionnels	368 635,04	217 864,96	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 535 273,04	6 966 636,21	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	80 000,00	80 000,00	
777	Quote-part des subvent ^e d'inv. virées au résultat de l'exerci	80 000,00	80 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		80 000,00	80 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 615 273,04	7 046 636,21	

RESTES A REALISER 2014 (10)

0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

476 210,49

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

7 522 846,70

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(7) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la cotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043

(9) Si la région a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	370 065,54	204 462,79	
2131	Bâtiments		0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con		50 000,00	
2153	Installations à caractère spécifique		0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	160 526,96	100 000,00	
2184	Mobilier	209 538,58	54 462,79	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		370 065,54	204 462,79	
10	Dotations, fonds divers et réserves	362 135,04	217 864,96	
1068	Autres réserves	362 135,04	217 864,96	
Total des dépenses financières		362 135,04	217 864,96	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		732 200,58	422 327,75	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	80 000,00	80 000,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	80 000,00	80 000,00	
13915	Groupements de collectivités	80 000,00	80 000,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		80 000,00	80 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		812 200,58	502 327,75	

	+
RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	502 327,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Cf. Modalités de vote I

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: DI 040 = RE 042

(8) Le compte 15.2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: DI 041 = RI 041

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
1314	Communes		0,00	
1315	Groupements de collectivités		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
2184	Mobilier		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	300 000,00	324 062,97	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	40 000,00	88 098,00	
28153	Installations à caractère spécifique		489,00	
28182	Matériel de transport	2 000,00	2 404,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	150 000,00	164 955,97	
28184	Mobilier	108 000,00	68 116,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		300 000,00	324 062,97	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		300 000,00	324 062,97	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		300 000,00	324 062,97	

+

RESTES A REALISER 2014 (9)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

178 264,78

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

502 327,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre - RI 040 - DE 042.

(7) Si la règle applicable le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre - DI 041 - RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président,
 A, le,
 Le Président,

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Delibéré par le Non Renseigné, réuni en session
 A, le 31/03/2015

Date de convocation :

Les membres du Non Renseigné,

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A, le

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

A - Eléments du bilan	Jointes	Sans Objet
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
A3.2 - Etalement des provisions		X
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
A6 - Etat des charges transférées		X
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.7 - Etat des engagements reçus		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.13 D - Arrêté et signatures	X	

**BUDGET
2015**

FONCTIONNEMENT

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

ART	DEPENSES LIBELLES	TOTAL PREVUS
6041	CONGRES	337 700,00
6045	EXCURSIONS	160 000,00
905	ACHAT MATERIEL	66 500,00
6061	EAU	2 000,00
60610	ALIMENTATION	35 250,00
6063	PRODUITS ENTRETIEN	30 880,00
6064	FOURNITURES BUREAU	30 150,00
60660	CARBURANTS	5 700,00
60661	EDF, GDF	170 000,00
6068	ACHAT MARCHANDISES	345 000,00
6172	LOCATION MATERIEL	36 600,00
6125	LOCATION IMMOBILIERE	9 000,00
6135	LOCATION VOITURE	180 100,00
6152	ENTRETIEN BATIMENT	80 000,00
6155B	ENTRETIEN MATERIEL	4 500,00
6156	ENTRETIEN VOITURE	27 000,00
6161	ASSURANCES LOCAUX	3 450,00
6168	ASSURANCES VOITURE	685 090,00
6226	HONORAIRES	20 000,00
6228	MANIFESTATIONS	81 332,00
6231	INSERTIONS PUBLICITAIRES	65 200,00
6233	SALONS - PROMOTIONS	35 000,00
6236	ABONNEMENT - DOCUMENTATION	160 000,00
6237	EDITIONS PUBLICATIONS	12 500,00
6238	ACHAT PROMOTIONNEL	10 608,00
6248	TRANSPORTS DEPLIANTS	75 232,00
6251	VOYAGES - DEPLACEMENTS	105 231,95
6257	INVITATIONS	23 240,00
6261	AFFRANCHISSEMENT	73 000,00
6262	TELEPHONE	6 000,00
627	FRAIS DE CARTES BLEUES	26 350,00
6281	COTISATIONS	121 100,00
6311	TAXE SUR SALAIRES	38 200,00
6331	TAXE SUR TRANSPORT	14 100,00
6332	FNAI	17 670,00
63513	TAXE APPRENTISSAGE	2 723 100,00
637	AUTRES TAXES	15 640,00
6411	PERSONNEL	804 550,00
6414	REMUNERATIONS DIVERSES	83 400,00
6451	URSSAF	248 060,30
6452	MUTUELLES	107 476,00
6453	RETRAITES	13 031,48
6454	ARSEDEC	90 700,00
6475	MEDICINE DU TRAVAIL	1 000,00
648	AUTRES COTISATIONS	1 250,00
668	CHARGES DIVERSES	324 062,97
671B	TITRES ANNULES	
678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	
6811	AMORTISSEMENTS	
22	DEPENSES IMPREVUES	
	TOTALX	7 522 846,70

ART	RECETTES LIBELLES	TOTALX
2	EXCEDENT	476 210,49
6459	REMBOURSEMENT SS	11 000,00
7060	CONGRES	670 000,00
7062	MANIFESTATIONS	130 000,00
7063	VISITES GUIDEES	80 500,00
7064	CAFETERIA	665 300,00
7071	BOUTIQUE	280 000,00
7072	EXCURSIONS	250 000,00
7074	TICKETS MUSEES	11 000,00
7082	REMBOURSEMENTS DIVERS	410 000,00
7083	LOCATIONS	40 000,00
7084	PUBLICITE	10 000,00
742A	SUBVENTION REGION BD	30 000,00
742B	SUBVENTION REGION EMPLOIS AIDES	30 000,00
743A	SUB MAIRIE ET COLLECTIVITES FONCTION	1 947 000,00
743B	SUBVENTION MAIRIE CHARGES NOUVELLES	
743C	SUBVENTION MAIRIE BS	
743D	SUBVENTION CPA BD	52 000,00
743E	SUBVENTION CPA	1 185 000,00
744	SUBVENTION BD	6 500,00
745	AUTRES SUBVENTIONS	15 000,00
758	TAXE DE SEJOUR	979 471,25
7718	RECETTES EXCEPTIONNELLES	80 000,00
777	QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT	217 864,56
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
	TOTALX	7 522 846,70

ART	RECETTES INITIULES	TOTALX
1	EXCEDENT 2014	176 264,78
1314	SUBVENTION COLLECTIVITES LOCALES	
21	PRELEVEMENT FONCTIONNEMENT	
10682	AUTRES RESERVES	86 096,00
28135	AMENAGEMENTS	2 404,00
28153	AMORTISSEMENT INSTALLATION	489,00
28182	AMORTISSEMENT VOITURE	164 955,97
28183	AMORTISSEMENT MATERIEL	68 116,00
28184	AMORTISSEMENT MOBILIER	
	TOTALX	502 327,75
	DEFICIT ANTERIEUR	
1068	AUTRES RESERVES	217 864,96
19815	REPRISE SUBVENTION	80 000,00
2135	AMENAGEMENTS	50 000,00
2153	INSTALLATIONS TECHNIQUES	0,00
2162	MATERIEL DE TRANSPORT (VEHICULE)	0,00
2183	ACHAT MATERIEL	100 000,00
2184	ACHAT MOBILIER	54 482,79
	TOTALX	502 327,75

BUDGET
OFFICE DE TOURISME 2015
DEPENSES

LIBELLES	OMT	CENTRALE	CDC	PETITES SALLES	SITES CEZANNIENS	BD	EVENEMENTIEL	BOUTIQUE GRANET	COMMERCIAL	PROMOTION RELATIONS PUBLIQUES	PAYS AIX	TOTAL
6041	CONGRES											
6045	EXCURSIONS	50 000,00	137 700,00									187 700,00
605	ACHATS DIVERS											
6061	EAU	3 300,00	5 400,00	15 100,00	7 750,00	9 020,00	1 900,00	800,00	500,00	2 100,00		33 700,00
6063	PRODUITS ENTRETIEN		35 000,00									35 000,00
6064	FOURNITURES BUREAU		13 000,00	9 000,00	250,00							13 250,00
6069	CARBURANTS	500,00	4 200,00		2 500,00	180,00		200,00		0,00		3 880,00
6066	EDF-GDF	4 000,00	1 200,00			150,00		300,00		0,00		3 050,00
6068	ACHAT MARCHANDISES	30 000,00	70 300,00	34 300,00	4 800,00	500,00				2 500,00		30 150,00
6122	LOCATION MATERIEL	24 100,00										24 100,00
6125	LOCATION VOITURE				55 000,00			200 000,00		0,00		570 000,00
6135	LOCATION BATIMENT	4 000,00			500,00					0,00		170 000,00
6152	ENTRETIEN BATIMENT	89 000,00						6 000,00		0,00		345 000,00
6156	ENTRETIEN MATERIEL	45 000,00	5 200,00	29 650,00	10 600,00	5 500,00			400,00	0,00		35 600,00
6161	ASSURANCES MUL.TIRIQUE	1 000,00	2 500,00	3 000,00	3 500,00	200,00				0,00		6 000,00
6166	ASSURANCES VOITURE	2 000,00	3 800,00	1 200,00	2 600,00	1 000,00			500,00	500,00		9 900,00
6226	HONORAIRES	140 000,00	1 300,00			1 900,00	2 200,00	700,00		1 000,00		160 100,00
6228	MANIFESTATIONS	1 000,00	41 800,00	43 200,00	22 650,00	60 000,00	12 600,00	150,00	10 000,00	0,00		80 000,00
6231	INSERTIONS PUBLICITAIRES											4 500,00
6233	SALONS		1 840,00							0,00		27 000,00
6236	ABONNEMENTS DOCUMENTATION	7 000,00	11 300,00		3 482,00	10 000,00				0,00		3 450,00
6237	EDITIONS								1 100,00			685 000,00
6238	ACHATS POUR PROMOTION	5 000,00				800,00	1 350,00		33 500,00	64 900,00		20 000,00
6248	TRANSPORT DEPLIANTS	500,00				9 000,00	12 450,00					81 332,00
6251	DEPLACEMENT ET SEJOURS	7 252,00										35 000,00
6257	INVITATIONS ET ACCUEIL PRESSE	18 466,95	200,00									160 000,00
6261	AFFRANCHISSEMENT	15 000,00	2 000,00			1 500,00		800,00	4 200,00	5 000,00		12 500,00
6282	TELEPHONE	40 850,00	800,00			25 000,00	500,00	800,00	16 000,00	12 000,00		10 600,00
6287	FRAIS CARTES BANCAIRES	3 000,00	18 750,00			1 200,00	700,00	1 000,00	3 000,00	31 000,00		75 237,00
6281	COTISATIONS	17 000,00				500,00	900,00	800,00	50,00	800,00		106 231,85
6311	TAXE SUR LES SALAIRES		8 600,00					800,00	600,00	2 000,00		23 240,00
6331	TAXE SUR LE TRANSPORT	62 700,00						2 000,00				73 000,00
6332	FNAI	12 991,20	3 800,00									6 000,00
6351	TAXE D'APPRENTISSAGE	4 729,00	1 400,00	1 701,00	7 500,00	3 500,00	3 900,00		6 200,00	28 500,00		26 350,00
6411	PERSONNEL PERMANENT	6 000,00	2 953,50	607,50	3 700,00	900,00	600,00	1 600,00	1 200,00	4 100,00		121 100,00
6414	REMUNERATIONS DIVERSE	958 500,00	472 700,00	121 500,00	251 900,00	61 500,00	39 000,00	800,00	500,00	1 900,00		38 200,00
6451	URSSAF	8 000,00	1 600,00		1 000,00			109 000,00	500,00			14 100,00
6452	MUTUELLES	274 050,00					540,00		82 000,00	285 000,00		68 000,00
6453	RETRAITES	27 350,00	7 700,00			2 500,00						2 723 100,00
6454	ASSEDIC	92 240,10	15 580,00	38 291,50	78 570,00	18 450,00	11 700,00	32 700,00	24 600,00	85 500,00		15 640,00
6475	MEDICINE DU TRAVAIL	36 862,00	42 595,40	9 100,00	22 786,30	670,00	700,00	2 450,00	4 700,00	10 780,00		804 550,00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4 473,15	1 280,40	5 200,00	10 476,00	5 350,50	3 393,00	9 489,00	9 434,00	24 795,00		83 400,00
658	CHARGES DIVERSES	35 000,00	2 041,87	840,00	1 270,22	298,28	1 560,00	4 350,00	3 280,00	11 400,00		248 080,30
6718	TITRES ANNULES	1 000,00	16 000,00	4 000,00	8 000,00	3 100,00	189,15	528,65	397,70	1 382,25		107 476,00
6776	CHARGES EXCEPTIONNELLES								3 000,00	8 500,00		13 031,48
6811	AMORTISSEMENTS	324 062,97			250,00							3 100,00
23	PROVISIONS POUR CHARGES											1 000,00
22	DEPENSES IMPREVUES											1 250,00
TOTAUX	2 833 537,38	493 408,40	1 137 295,07	325 610,00	563 707,52	281 978,78	94 522,15	380 671,65	207 611,70	802 538,25	401 965,80	7 522 846,70

**BUDGET
OFFICE DE TOURISME 2015
INVESTISSEMENTS**

RECETTES									
ARTICLES	INTITULES	OMT	CENTRALE	PROMOTION	SALLES	SITES CEZANNIENS	TOTAUX		
1	EXCEDENT	178 264,78					178 264,78		
1314	SUBVENTION COLLECTIVITES LOCALES						0,00		
21	PRELEVEMENT FONCTIONNEMENT						0,00		
10582	AUTRES RESERVES						0,00		
28135	AMENAGEMENTS	40 000,00					0,00		
28153	AMORTISSEMENTS INSTALLATION						88 098,00		
28182	AMORTISSEMENT VOITURE	2 000,00					489,00		
28183	AMORTISSEMENT MATERIEL	2 400 000,00					2 404,00		
28184	AMORTISSEMENT MOBILIER	101 153,93					164 955,97		
	TOTAUX	561 428,71	0,00		0,00	0,00	68 116,00		
	TOTAUX						502 327,75		
DEPENSES									
1	DEFICIT ANTERIEUR								
1068	AUTRES RESERVES	217 864,96							
13813	REPRISE SUBVENTION	80 000,00					217 864,96		
2131	PROVISIONS CONSTRUCTION BATIMENT						80 000,00		
2135	AMENAGEMENTS	88 098,00					0,00		
2153	INSTALLATIONS TECHNIQUES	409,00					50 000,00		
2182	MATERIEL DE TRANSPORT (VEHICULE)	2 404,00					0,00		
2183	ACHAT MATERIEL	164 955,97					100 000,00		
2184	MOBILIER	68 116,00					54 462,79	2 135,04	
	TOTAUX	571 967,93	0,00	0,00	0,00	2 135,04	502 327,75		

Office de Tourisme d'Aix-en-Provence

Plan d'actions 2015 et indicateurs d'activités :

L'Office de Tourisme d'Aix-en-Provence a pour missions :

- d'assurer l'accueil et l'information touristiques,
- de participer au développement de la fréquentation touristique par des actions de promotion et de communication, en relation avec les organismes institutionnels du tourisme national et international,
- d'assurer la coordination des divers organismes et entreprises intéressées au développement d'Aix-en-Provence.

1.1 L'accueil du public :

L'accueil étant une des missions essentielles et prioritaires de l'Office de Tourisme, ce dernier s'engage à conserver la certification AFNOR (n° NF X50-237) qui lui octroie de fait la marque « Qualité Tourisme ».

En outre, il s'engage à :

- ouvrir son espace d'accueil au moins 362 jours par an, dont le samedi et le dimanche 362 / 365 jours (fermeture annuelle : 25/12, 1/01, 1/05)
- comptabiliser le nombre de visiteurs reçus par nationalité,
- mettre en place un service permanent de réponse au courrier postal et électronique,
- afficher les disponibilités des hébergements classés et labellisés afin qu'elles soient consultables en dehors des horaires et périodes d'ouverture de l'Office de Tourisme,
- recruter du personnel au minimum trilingue (dont un responsable « qualité ») et formé aux techniques de « conseiller en séjour » et d'accueil des personnes handicapées,
- vendre des produits mettant en valeur l'offre touristique,
- mesurer la satisfaction des visiteurs.

1.2 a Les indicateurs d'activité : Accueil/information :

- Nombre de visiteurs par nationalité
- Nombre d'appels téléphoniques traités
- Nombre de courriers, mails, fax envoyés suite à une demande d'information
- Nombre de consultations sur les panneaux interactifs
- Nombre de jours d'ouverture
- Nombre de produits et de prestations vendus

1.2 b Les indicateurs de qualité :

- Nombre d'enquêtes de satisfaction administrées
- Taux de satisfaction des visiteurs sur les items suivants : attitude et compétence du personnel et qualité de l'information fournie
- Nombre de réclamations traitées

2.1 La Communication :

L'EPIC - Office de Tourisme d'Aix-en-Provence assume la conception, l'édition et la distribution de documents d'appui à l'offre touristique. C'est ainsi que seront édités en 2015 :

- des plans de ville,
- des brochures présentant les hébergements, les sites et les activités touristiques.

Ces documents sont traduits en deux langues étrangères au minimum et sont téléchargeables sur le site internet de l'Office de Tourisme.

L'Office de Tourisme s'engage par ailleurs à collecter les informations permettant un inventaire permanent de l'offre touristique d'Aix-en-Provence et à mettre en place un système de gestion de l'information organisé et informatisé permettant de référencer, de qualifier, de mettre à jour et de diffuser une information maîtrisée et validée sur l'offre touristique locale. Ce système intègre les différentes technologies de l'information et de la communication, notamment les réseaux sociaux, la téléphonie mobile et la géolocalisation. Cette information est en outre accessible sur le site internet de l'Office de Tourisme, mais aussi via un moyen d'accès internet à haut débit sans fil dans l'espace d'accueil de l'Office de Tourisme et ce, gratuitement.

2.2 Les indicateurs d'activité : Communication :

- *Nombre de brochures éditées*
- *Site internet : nombre de visites, de visiteurs uniques, de pages vues et de documents téléchargés*
- *Nombre d'articles de presse parus suite à des actions et contre-valeur publicitaire de ces articles*
- *Nombre de newsletters diffusées, nombre d'inscrits à ces newsletters et taux d'ouverture*

3.1 La promotion :

L'Office de Tourisme s'engage à assurer la promotion touristique d'Aix-en-Provence en cohérence avec l'action des Comités Départemental et Régional du Tourisme.

C'est ainsi qu'il organise ou participe à des actions de promotion (salons, démarchages, accueils de journalistes et d'organiseurs de voyages).

Pour ce faire, il définit un plan d'action de promotion et de communication qui identifie des cibles et des objectifs. Ce plan, ainsi que le compte rendu des actions menées, est mis à la disposition des professionnels du tourisme locaux sur le site internet de l'Office de Tourisme.

3.2 Les indicateurs d'activité : Promotion :

- *Nombre d'actions de promotion réalisées : salons, accueils de journalistes et d'organiseurs de voyages, démarchages*
- *Nombre de contacts établis lors des actions de promotion*

4.1 L'observation touristique :

L'Office de Tourisme tient à jour des tableaux de bord de l'offre et de la fréquentation touristiques locales.

Par ailleurs, il gère et met à disposition des données économiques et marketing sur l'activité touristique locale et sur les marchés susceptibles d'intéresser les professionnels du tourisme locaux.

4.2 Les indicateurs d'activité : Observation touristique :

- *collecter les informations permettant un inventaire permanent de l'offre touristique d'Aix-en-Provence.*

5.1 Les relations avec les organismes institutionnels du tourisme et professionnels du tourisme locaux :

L'EPIC - Office de Tourisme d'Aix-en-Provence adhère aux Fédérations Nationale, Régionale et Départementale représentatives des Offices de Tourisme ainsi qu'à l'Agence de développement touristique émanant du Ministère du Tourisme.

Il participe aux réunions auxquelles il est convié par ces organismes ainsi qu'à celles organisées par les Comités Départemental et Régional du Tourisme et par la Chambre de Commerce et d'Industrie du département.

Il met en place des actions d'animation du réseau des acteurs touristiques locaux et organise pour son personnel des visites de prestataires afin d'approfondir sa connaissance de l'offre touristique locale.

5.2 Les indicateurs d'activité : Relations avec les organismes institutionnels et les professionnels du tourisme locaux :

- *Nombre de réunions organisées par l'Office de Tourisme ou auxquelles un représentant de l'Office de Tourisme a participé*
- *Nombre de visites de prestataires et d'expositions*
- *Nombre d'heures passées en conseil*

6.1 La gestion des ressources humaines :

La Direction de l'Office de Tourisme s'engage à :

- *respecter la convention collective des organismes de tourisme n° 3175 en réalisant notamment des fiches de poste jointes à chaque contrat de travail,*
- *réaliser des entretiens annuels afin de fixer des objectifs individuels,*
- *réaliser un plan de formation annuel et inscrire notamment l'ensemble du personnel aux formations du plan régional de formation des Offices de Tourisme.*

6.2 Les indicateurs d'activité : Ressources humaines :

- *Nombre de jours de formation*